

PAVILLONS DE BERCY

Salons Vénitiens





Table des matières

Les Salons Vénitiens 3
Prestations 5
Prestations artistiques 7
Les fonds de photographie forains 8
Lots forains 9
Notre démarche RSE 12
Plan technique 12
Plan d'ensemble et vue générale 14
Conditions générales de vente 15







Les Salons Vénitiens

UN LIEU DE RÉCEPTION ORIGINAL À PARIS

Venise et son histoire nous ont permis de réaliser une mise en scène historique et intemporelle : la reconstitution d'un palais pour une soirée de Carnaval au 19ème siècle en plein Paris. Cette scénographie donne à ce salon de réception original un caractère unique et authentique. Ce salon plus intimiste que nos autres salles, s'adapte particulièrement aux conventions, cocktails dînatoires, lancements de produits, mariages ou encore dîners de gala.

UN CADRE ATYPIQUE POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Les attractions, le manège de gondoles et le spectacle vidéo invitent à la découverte d'une Venise sublimée. Offrez à vos invités un voyage à Venise pour un événement d'exception. Une fois passés sous le pont du Rialto ils embarqueront pour une balade sur la lagune et seront émerveillés par un spectacle d'opéra chanté par des automates.

CAPACITÉS

Cocktail	Conventions	Dîner assis (confort)	Dîner assis (max)
Jusqu'à 400 pax	Jusqu'à 400 pax	Jusqu'à 250 pax	Jusqu'à 450 pax

LES ATTRACTIONS FORAINES

Avec la location de la salle nous vous offrons les miroirs déformants, les fonds de photos vénitiens et le spectacle d'automates.



Le manège de gondoles

1 400 € HT



La course de gondoles

1 610 € HT

6 joueurs lancent leur balle dans les trous pour faire avancer leur gondoles



Bouffe-balle ou chamboule-tout

860 € HT (1 350 € HT les deux)

Bouffe-balle : lancer la balle dans la bouche des personnages pour gagner des points // **Chamboule-tout** : lancer des balles pour détruire la pyramide de boîtes.



Toupie Hollandaise

520 € HT

Le but de ce jeu de hasard est de faire sonner la cloche à l'aide d'une toupie.



Billards japonais (x2)

520 € HT

Jeu qui consiste à lancer des boules de bois dans des trous numérotés pour faire le meilleur score.



Table à élastique

520 € HT

Deux joueurs doivent se débarrasser de leurs palets en les faisant glisser dans le camp adverse.



Billards vénitiens (x2)

700 € HT

Association du jeu du billard et du Poker. Lancer 5 boules, des cartes apparaissent, la meilleure combinaison gagne.

LES SPECTACLES



La Sérénissime

1 050 € HT

Spectacle féerique de mapping vidéo, mariant tradition et modernité, image de 300m^2, 10 plans différents sur peintures et systèmes automates de 1880.



L'opéra

Offert avec la salle

Les automates Arlequin, Colombine, le Doge… en costumes interprètent des airs d'opéra et vous transportent à la Fenice de Venise.

Petit forfait : 4 680 € - remise 1 180 € = 3 500 € HT

Manège de gondoles, passe-boule, chamboule-tout, billards japonais, toupie hollandaise et table à l'élastique

Forfait toutes attractions : 6 990 € - remise 1 640 € = 5 350 € HT

Manège de gondoles, passe-boule, chamboule-tout, billards japonais, toupie hollandaise, table à l'élastique, course de gondoles et billards vénitiens

Nos attractions étant authentiques, certaines peuvent être modifiées ou indisponibles pour cause de restauration. Prix Hors Taxes (TVA : 20 % en sus), comprenant le personnel d'animation. Les lots à distribuer sont à la charge de l'organisateur.



Prestations

PRESTATIONS COMPRISES DANS NOS TARIFS

- Un régisseur pour préparer votre manifestation et assurer son bon déroulement
- Une sonorisation d'ambiance avec un micro pour de courtes allocutions
- L'éclairage scénarisé et de mise en valeur des collections
- Service de surveillance
- Deux heures de démontage au-delà des horaires de fin contractuelles (en soirée uniquement) selon le nombre de participants (voir cahier des charges)
- Le personnel d'animation pour les attractions foraines

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES

Fournies par les Pavillons de Bercy

Heures supplémentaires (selon disponibilité) :

- Heures de montage ou de démontage : 390 € HT/heure et par bât.
- Heures en exploitation au-delà de 24h : 850 € HT/heure et par bât.
- Pour les évènements en journée, les espaces doivent être impérativement libérés dans leur totalité (démontage et reprise du matériel effectués) au plus tard à 16h. Extension dérogatoire jusqu'à 17h. Heure supplémentaire (de 16h à 17h) : 1 350 € HT/heure et par bât. Au-delà, nous consulter. Heure supplémentaire au-delà de 02h : 1 350 € HT/heure et par bât.

Privatisation et utilisation des espaces extérieurs (rue-jardin) :

- Moins de 500 personnes : 3 000 € HT par espace
- Plus de 500 personnes : 3 800 € HT par espace

Equipement matériel :



- Musée des Arts Forains : possibilité d'une sonorisation pour conférence : 600 € HT (descriptif, contacter régie générale).
- Musée des Arts Forains : sonorisation pour DJ (obligatoire pour cet espace) : 490 € HT
- Scène (juponnée avec moquette) : 18 € HT / m² selon disponibilité
  A noter : la salle du Musée des Arts Forains n'est pas équipée de scène
- Dais de jonction éclairé entre le Musée des Arts Forains et le Théâtre du Merveilleux : 2 900 € HT (chauffage en option : 490 € HT)

Redevance traiteur non agréé :
5 € HT par invité à acquitter pour tous les traiteurs non agréés *(voir liste)*.
A noter : pour un traiteur non agréé, vous devez transmettre impérativement le cahier des charges et pouvez être tenu responsable en cas de son non-respect. Liste des traiteurs agréés nous consulter.

Service de surveillance complémentaire :
Obligatoire pour tout événement : 430 € HT par agent nécessaire.

Agent de nettoyage :
Obligatoire pour les soirées dansantes : 330 € HT (forfait 6h par tranche de 400 pers.)

Tapis de danse :
Obligatoire pour les soirées dansantes durant lesquelles du champagne est servi ou si installation du bar côté piste de danse : 500 € HT.

Permanence ménage :
Agent de ménage salle et sanitaires : 430 € HT par salle (forfait)

PRESTATIONS EXTÉRIEURES À PRÉVOIR

Mobilier :
Tables, chaises, vestiaire (portants et cintres), etc. ... (consulter le traiteur).

Équipement technique :
Sonorisation, écran, vidéoprojecteur, etc (voir liste partenaires en annexe)

**Tarifs valables à partir du 1 mai 2022. Prix Hors Taxes (TVA : 20 % en sus)*





Prestations artistiques

NUMEROS D'ARTISTES VISUELS	MUSICIENS ET ORCHESTRES
Artiste visuel en close-up ou déambulation Echassier, jongleur, contorsionniste, équilibriste, magicien close-up, silhouettiste, caricaturiste, duo de souplesse, cartomancienne, hypnotiseur, claquettiste) 830 € HT par artiste **Numéros aériens** Tissu : 960 € HT par passage Autre agrès à partir de 960 € HT par passage *À noter :* *Pour des raisons de sécurité et d'assurances, seuls les numéros aériens proposés par les Pavillons de Bercy sont autorisés à se produire dans nos salles.* *Il n'est pas possible de réaliser des numéros aériens dans la salle du Magic Mirror.*	**Orchestre Tzigane** 3 musiciens : 1 850 € HT 4 musiciens : 2 500 € HT 190 € HT SACEM **Orchestre New Orleans** Uniquement dans les salles Salons Vénitiens et Théâtre du Merveilleux 3 musiciens : 2 200 € HT 190 € HT SACEM **Musicien seul** Joueur d'orgue ou accordéoniste 830 € HT par artiste 70 € HT SACEM **Duo** Joueur d'orgue et chanteuse de rue 1 400 € HT par artiste 110 € HT SACEM
Durée de performance variable selon les artistes retenus. Prévoir un repas par artiste.	

Pour des raisons de nuisances, le niveau sonore est limité à 92DB et 75DB dans la salle du Magic Mirror où les soirées dansantes ne sont pas autorisées. Au Musée des Arts Forains et au Magic Mirror, seules les prestations musicales proposées par les Pavillons de Bercy peuvent se produire.

Les fonds de photographie forains

Grâce à nos fonds de photographie, vos invités vont pouvoir devenir de véritables stars et se mettre en scène dans des décors conçus pour nos espaces. Ils pourront ainsi s'asseoir sur la lune, se transformer en astronaute ou même en danseuse de Cancan.



La comtesse
1 personne



Le Pape
1 personne



Carte postale
2 personnes



L'altère
Accessoire photo

A l'unité 200 € HT *



La lune
1 ou 2 personne(s)



L'astronaute
1 ou 2 personne(s)



Le tapis volant
1 personne



Le cancan
2 personnes

A l'unité 600 € HT *



Personnages
3 personnes

A l'unité 480 € HT *

Tous les fonds et décors photographiques sont soumis à disponibilité. Fonds pour enfants sur demande.
*Possibilité de package



Lots forains

Pour votre événement, nous pouvons vous fournir des lots pour vos invités. Ils peuvent être disposés sur les tables d'un dîner, offerts dans des sacs, ou tout simplement être gagnés aux attractions (courses de chevaux, de garçons de café ou de gondoles, stands de tir, billards japonais ou hollandais, chamboule-tout, bouffe-balles). À commander 3 semaines avant votre évènement.

FORMULE 1
Lots forains



100 € pour les 50 unités

5 modèles différents garantis parmi :
Toupies colorées, toupies culbuto, sifflets oiseaux, mini jeux de cartes, casse-têtes, prismes optiques, clac-clac, jeux de patience nez ou chat, grenouilles mécaniques

---

FORMULE 2
Lots Pavillons de Bercy



120 € pour les 50 unités

Ensemble mélangé parmi :
Tote-bags, magnets, tatouages, crayons, cartes postales A5, sachets de graines, lots de 3 marque-pages. *Les visuels des magnets peuvent être adaptés à la salle dans laquelle se déroule votre événement.*

🇫🇷 Ces objets sont fabriqués en France, à l'exception du tote-bag, fabriqué hors UE.

FORMULE 3
Lots mixte



100 € pour 60 unités

5 modèles différents garantis parmi :
Toupies colorées, toupies culbuto, sifflets oiseaux, mini jeux de cartes, casse-têtes. Ainsi que des objets Pavillons de Bercy : crayons, cartes postales A5, sachets de graines, lots de 3 marque-pages

🇫🇷 Les objets Pavillons de Bercy sont fabriqués en France.



MAGNET
90 € pour 25 unités

Visuels des Pavillons de Bercy pouvant être adaptés en fonction de la salle dans laquelle se déroule votre événement.



CARTES POSTALES A6 (10,5 x 14,8 cm)
40 € pour 50 unités

Visuels des Pavillons de Bercy pouvant être adaptés en fonction de la salle dans laquelle se déroule votre événement.



CARTES POSTALES A5 (14,8 x 21 cm)
12 € pour 10 unités



SACHETS DE GRAINES À PLANTER
30 € pour 10 unités
Visuels mélangés ou « Joyeux anniversaire »

Sachets de graines à planter à l'image des Pavillons de Bercy



TOTE BAG
10 € à l'unité

Visuel des Pavillons de Bercy. Fabrication hors UE, impression en France.



MANÈGE À CHAISES VOLANTES
20 € l'unité

Chaque manège est fourni dans une boîte en carton individuelle.



MANÈGE À AVIONS
16 € l'unité

Chaque manège est fourni dans une boîte en carton individuelle.



BOÎTES À MUSIQUE
60 € pour 10 unités



ANIMAUX CONTORSIONNISTES
200 € pour 50 unités

Fabriqués en France.

Les commandes sont établies sur un **bon de commande** à télécharger ici.

VISUELS CARTES POSTALES ET MAGNETS

Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en **magnet** uniquement (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A5** (14,8 x 21 cm), **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Visuel disponible en carte postale **A5** (14,8 x 21 cm) et **magnet** (7,8 x 5,4 cm)



Visuel disponible en carte postale **A6** (10,5 x 14,8 cm) uniquement



Notre démarche RSE

Les Pavillons de Bercy sont certifiés ISO 20121 pour leur activité évènementielle.

Cette norme internationale, spécifique au secteur de l'événementiel, atteste de notre engagement à accueillir des évènements plus durables et respectueux de l'environnement. Pour nos clients et partenaires, cette certification garantit que nous mettons tout en œuvre pour vous aider à réaliser un évènement plus responsable. Pour cela, nous nous appuyons sur **trois objectifs principaux** pour notre structure :

ENVIRONNEMENTAL
Maîtriser notre impact environnemental en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire

SOCIAL
Favoriser la qualité de vie au travail de nos collaborateurs

ÉCONOMIQUE
Maintenir et développer la démarche de musée-spectacle

Nous souhaitons que cette démarche puisse rayonner afin d'en faire bénéficier notre écosystème et le sensibiliser. Ainsi, vous pouvez agir dès la conception de votre projet en vous posant des questions simples.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- ✓ Anticiper les besoins réels pour éviter le gaspillage (repas, goodies)
- ✓ Choisir des prestataires responsables
- ✓ Inciter vos invités à privilégier les transports bas carbones et anticiper au mieux les besoins des personnes en situation de handicap
- ✓ Communiquer de manière responsable (impression raisonnée, supports digitaux)
- ✓ Mesurer et valoriser les actions engagées auprès de vos invités/partenaires
- ✓ Valoriser vos déchets. Pour vous accompagner dans cette démarche, certains prestataires comme Savr et Muto proposent des solutions concrètes et facilement activables lors de vos évènements

DE NOTRE CÔTÉ, NOUS NOUS ENGAGEONS À

- ✓ Limiter les consommations énergétiques
- ✓ Vous proposer une liste de prestataires incluant des prestataires engagés et locaux
- ✓ Vous proposer un lieu accessible avec la ligne 14, équipée pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ Vous proposer un lieu avec une scénographie durable et intégrée à travers ses objets patrimoniaux
- ✓ Des attractions foraines anciennes nécessitant peu d'énergie
- ✓ Vous proposer une gamme de lots fabriqué en France ou en Europe

LUMIÈRE SUR DES PRESTATAIRES ENGAGÉS

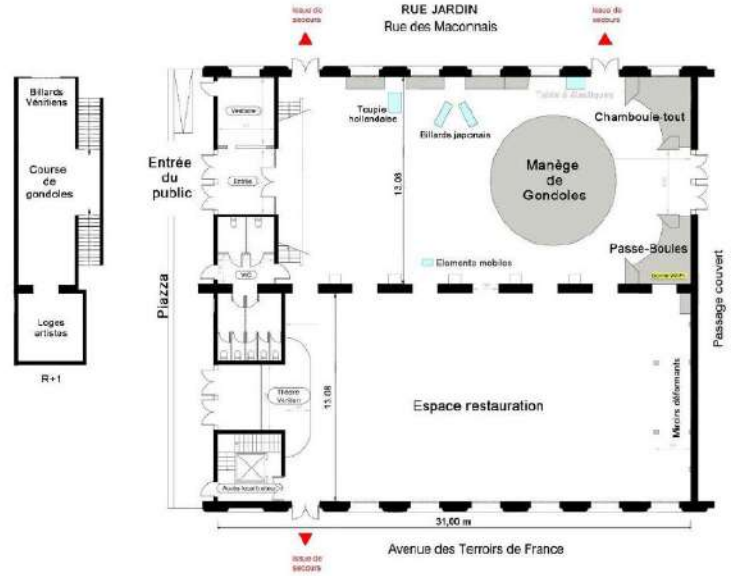
Sur chaque évènement, 1 repas sur 10 est jeté, alors même qu'en France, 1 personne sur 5 est en situation d'insécurité alimentaire. La raison d'être de Savr est de contribuer à réduire ce paradoxe, en permettant aux acteurs de l'évènementiel de faire don de leurs excédents alimentaires à des associations caritatives, en toute sécurité.

De son côté, Muto s'attaque à la problématique des déchets liés à la scénographie évènementielle, en favorisant le réemploi solidaire et en offrant une seconde vie à des éléments d'aménagement souvent à usage unique.

Plan technique

Surface : 800 m²
Hauteur sous poutres : +/- 4,5m
Entrée : 10 rue Lheureux

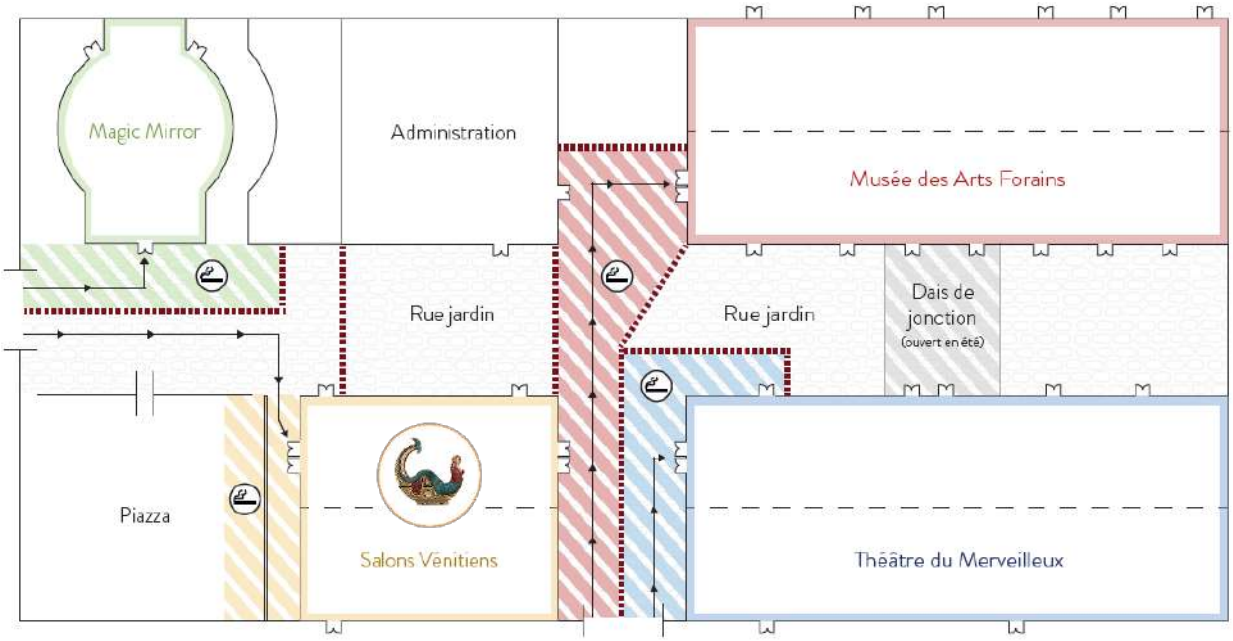
Capacité maximum : 600 personnes
Faîtage : 9,5m





Electricité	**Branchements d'appoint** Prises 63A (P17) / Prises 32A (P17) / Prises 16 A type domestique	
Eclairage	Système géré par console DMX 32 voies Gestion de l'éclairage par le régisseur de la salle en fonction du type d'évènement	
Son	**Diffusion** Enceintes D.A.S Enceintes BOSE	**Sources** 1 Lecteur CD 1 Lecteur USB 1 Micro HF 1 Mini-jack pour MP3 1 Entrée auxiliaire
Office traiteur	En sous-sol. Accès monte-charge et escalier Superficie : surface libre de 72m2 / Point d'eau + évier Puissance électrique totale disponible : 20 Kw / Prises 16 A ou 20 A Tetra (type domestique)	
Loges artistes	2 loges équipées : 8 places, douche, espace repas avec four micro-ondes	
Equipements possibles par des prestataires extérieurs	Lumière	**Puissance disponible** 50 Kw Branchements : Prises 63A (P17) / Prises 32A (P17). Accroche de matériel sur la charpente métallique du bâtiment : voir avec le régisseur
	Son	Pour toute installation complémentaire, consulter le régisseur. Niveau sonore de 90 db à respecter.
	Vidéo	Conditions maximales pour vidéoprotection

Plan d'ensemble et vue générale







Conditions générales de vente

Article 1.
Les présentes Conditions Générales de Vente sont relatives à l'activité événementielle des Pavillons de Bercy. Elles constituent le cadre des engagements contractuels et financiers proposés à ses clients par Favand & Associés S.A.S.

Article 2. Information.
Des informations sur les espaces et prestations offerts à la clientèle peuvent être obtenues aux jours et heures ouvrables. L'envoi de documents promotionnels relatifs aux Pavillons de Bercy (dépliants, bulletins d'information, autres instruments publicitaires) n'engage Favand & Associés S.A.S. qu'au regard des lois et règlement concernant la véracité de la publicité. Il ne crée aucune obligation juridique particulière envers un éventuel client en l'absence d'engagement des deux parties pour une prestation dûment désignée.

Article 3. Inscription d'options de date de 1er et 2nd rang.
Favand & Associés S.A.S. offre la possibilité d'enregistrer deux options de date pour la même manifestation. Ces options peuvent être du 1er ou du 2nd rang. Toute demande (y compris une demande de renouvellement d'option) est prise en compte lorsqu'elle est formalisée par écrit (courrier, fax, Email,...).

Pour une même date, l'option du 1er rang est prioritaire tant que l'option du 2nd rang n'a pas fait l'objet de la manifestation d'une volonté de confirmation de la part de son titulaire, celui-ci se déclarant prêt à exécuter sans délai les conditions requises à cet effet à l'article 5.

Dans un tel cas, l'optionnaire prioritaire de 1er rang, consulté par Favand & Associés S.A.S., dispose de 24 heures ouvrables pour confirmer son option. Sans réponse de sa part à l'expiration de ce délai, son option est caduque.

Article 4. Durée de validité des options.
Sous réserve de l'application de l'article 3 alinéa 3 ci-dessus, les options sont valables 10 jours ouvrables pour une manifestation devant se dérouler dans un délai inférieur à un mois.

Pour une manifestation devant se dérouler dans un délai de un à dix mois, les options sont valables 30 jours et renouvelables une fois.
Pour une manifestation devant se dérouler dans un délai supérieur à dix mois, les options sont valables 2 mois et renouvelables une fois.

Toutefois, sauf accord du service commercial, cette prolongation ne pourra s'exercer qu'en 2nd rang et ce quel que soit le rang d'origine

Article 5. Conditions de confirmation des options.
Une option ne sera confirmée et transformée en réservation ferme, qu'à partir de la réception au siège Favand & Associés S.A.S. du devis signé portant la mention écrite manuscrite « Bon pour accord », obligatoirement accompagnée d'un chèque d'un montant représentant l'acompte indiqué au devis.

Article 6. Devis et contrat.
Un devis est remis sur sa demande au client-organisateur. Le devis comporte obligatoirement avec leur identification, la désignation des espaces proposés, la durée d'occupation et leur coût de location, ainsi que la nature et le coût des prestations annexes proposées. Les prix figurant au devis sont fournis pour la prestation et la date envisagées.

Le devis mentionne un délai d'acceptation et indique les conditions de validité des options et celles de réservation ferme. Il indique le montant de l'acompte à verser en vue de confirmer la réservation, soit 50 % du montant TTC du devis, faisant l'objet d'un chèque à l'ordre de Favand & Associés S.A.S. Dès réception de l'acceptation du devis et de l'acompte visé ci-dessus, Favand & Associés S.A.S. soumet à la cosignature du client-organisateur, un contrat de prestation de services portant sur la mise à disposition de locaux et de prestations de services d'accompagnement. Dès signature, ce contrat de droit commercial lie les parties pour l'exécution des engagements pris.

Article 7. Engagements contractuels.
La cosignature du contrat emporte la pleine acceptation par le client-organisateur des documents ci-après dont la communication lui est donnée Favand & Associés S.A.S. et qu'il déclare lus et acceptés :

- Les présentes conditions Générales de Vente,
- Le Cahier des Charges des Pavillons de Bercy, comportant le Cahier des Recommandations Générales, les Conditions d'accès et d'occupation, et les Prescriptions Techniques et de Sécurité.
- Le Cahier des Prescriptions Particulières aux Traiteurs
- En cas d'intervention d'un traiteur non-agrée, ce dernier devra fournir la déclaration d'intention prévue à cet effet dûment complétée et verser une caution de 1000 €. Dans ce cas une redevance de 3 € HT par personne sera facturée au client organisateur.

Article 8. Remise d'un dossier de spécifications.
Lors de la signature du contrat, le client s'engage à remettre aux Pavillons de Bercy, au plus tard 10 jours avant la manifestation, un « dossier de spécifications » dûment rempli et destiné à préciser à l'intention du prestataire de l'espace et des équipements périphériques, les conditions de déroulement de la manifestation et des installations envisagées, ainsi que la liste des sous-traitants, les effectifs et la qualité des personnels engagés.

Toutefois la remise du dossier de spécifications devra intervenir en temps utile avant la manifestation, dès lors qu'une ou des autorisations ou une consultation de leurs services, seraient exigées par les autorités chargées de la sécurité du public.

Article 9. Conditions licites de la manifestation.
Il est rappelé que le contrat ne peut être valable que pour l'organisation de manifestations conformes aux prescriptions légales et réglementaires concernant notamment les bonnes mœurs, la paix publique et l'organisation de réunions. Favand & Associés S.A.S. se réserve un droit de récusation qu'elle pourra mettre en œuvre à tout moment sitôt qu'elle aura eu connaissance de la non-conformité de l'objet de la manifestation. Le client ne pourra en aucun cas céder le bénéfice du contrat sans l'accord écrit de Favand & Associés S.A.S.

Article 10. Payment terms for the services.
Le contrat comporte le prix des prestations telles que proposées au devis et acceptées par le client. Un avenant sera établi en ce qui concerne les prestations annexes, telles qu'elles résultent de l'accord des parties.

Les prix sont majorés des taxes aux taux en vigueur à la date de facturation. Tout règlement doit être effectué par chèque ou par virement au nom de la Favand & Associés S.A.S. Les sommes restant dues après encaissement de l'acompte, sont payables au plus tard 48 heures avant le jour de la manifestation.

Article 11. Indemnité d'annulation.
En cas d'annulation ou report de la manifestation, une indemnité sera due à Favand & Associés S.A.S., calculée selon les conditions ci-après sur la base du montant mentionné au contrat et sur les avenants éventuels :

- Plus de 120 j avant la manifestation : 10%
- Entre 60 jours et 120 jours : 30%
- Entre 10 jours et 60 jours : 50%
- Moins de 10 jours : 100%

Toute annulation ne sera prise en compte que dès réception d'une lettre recommandée du client. Dans l'impossibilité de disposer des locaux loués au jour et à l'heure prévus, pour toute cause non imputable à Favand & Associés S.A.S., celle-ci ne saurait être tenue qu'au remboursement des sommes déjà versées.

Article 12. Assurances.
12.1. Assurance-Dommages.
(cf. article 4 alinéa 1 du cahier des charges) Outre la valeur pécuniaire des objets exposés, la collection présente un intérêt exceptionnel par son caractère unique Favand & Associés S.A.S. se doit de préserver ce patrimoine lors des manifestations et demande au client-organisateur de prévoir une assurance responsabilité civile en conséquence. Celle-ci sera incluse dans une garantie des dommages corporels, matériels et immatériels dans des conditions visées au Cahier des Charges des Pavillons de Bercy et par le contrat.

Le client-organisateur peut au moment de la signature du contrat ou de la rédaction du bon de commande, soit souscrire une assurance responsabilité civile proposée par Favand & Associés S.A.S., soit fournir à Favand & Associés S.A.S. une attestation d'assurance dont les montants de garantie devront être au moins égaux à ceux exigés dans le Cahier des Charges des Pavillons de Bercy.

12.2. Renonciation à recours.
Dans l'hypothèse où il ne souscrirait pas le contrat d'assurance proposé par Favand & Associés S.A.S., le client-organisateur renonce à tous recours contre elle et s'engage à obtenir la même renonciation à recours de ses assureurs.

Le client-organisateur renonce à tous recours de responsabilité contre Favand & Associés S.A.S. à raison des locaux loués et des prestations de services accomplies pour son compte, et plus spécialement en cas de vol ou autres actes et délits commis à l'intérieur des locaux, ou au cas où les lieux viendraient à être détruits en totalité ou en partie, ou expropriés.

Article 13. Litiges éventuels.
Tout manquement à tout ou partie des dispositions ci-dessus entraînerait la suspension immédiate par Favand & Associés S.A.S. des prestations et engagements en cours et la mise en œuvre des procédures de règlement, générales ou particulières, prévues dans ce cas.

Passé un délai de 15 jours après la manifestation, aucune contestation ou réclamation sur les prestations fournies par Favand & Associés S.A.S. ne sera plus prise en compte.

Tout litige survenant à propos du contrat ou de son interprétation, des présentes conditions générales de vente sera de la compétence des Tribunaux ressort Favand & Associés S.A.S.. Les parties élisent domicile en leur siège social respectif. Le présent contrat est régi par le droit français.

Article 14.
Favand & Associés S.A.S. se réserve le droit de modifier ou de compléter sans préavis, les présentes dispositions ainsi que les dispositions des cahiers des charges dans l'intérêt de l'ordre public et de sécurité, du respect des personnes et de protection du site et du patrimoine.